

NATHALIE SARRABEZOLLES

COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

LETTRE D'INFORMATION

Le Comité européen des Régions (CdR)

Le Comité est une instance officielle qui regroupe les représentantes et représentants des collectivités territoriales des 27 Etats membres, nommés par le Conseil de l'Union européenne. Il est consulté en amont des décisions législatives européennes les concernant.

En France, les membres sont désignés sur proposition des associations d'élus : AMF, ADF et ARF.
Ce sont des mandats bénévoles.

Mon mandat

Membre titulaire de la délégation française

Membre du bureau du Comité

Vice-présidente du groupe Parti socialiste européen

Première vice-présidente de la Commission des affaires administratives et financières

Membre de la commission ENVE (environnement, climat, énergie) et de la commission NAT (ressources naturelles)

Membre du groupe interrégional sur la santé

European Committee of the Regions

PES Group — Party of European Socialists Group

Bienvenue aux nouvelles équipes municipales

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous venez d'être élus par vos concitoyennes et concitoyens, certains pour la première fois. Je vous adresse mes sincères félicitations.

Vous incarnez le premier échelon de la démocratie et votre engagement auprès de la population, en grande proximité, est à saluer. Le mandat municipal est un mandat exigeant, mais aussi passionnant et riche de possibilités pour mettre en place un cadre de vie et des services publics qui facilitent la vie des habitantes et des habitants, qui leur permettent de construire leurs projets, de vivre leur vie dans toutes ses composantes, à chaque étape et ce, depuis la plus petite enfance.

De nombreuses décisions, parmi celles que vous allez prendre pendant ces 6 ans, sont en lien direct ou indirect avec l'échelon européen. En cette semaine de mai, semaine de l'Europe, le moment est idéal pour commencer à vous présenter le Comité européen des régions et le mandat que j'y exerce, qui me permet de faire valoir les compétence et l'expertise des collectivités territoriales, de rappeler la nécessité de les inclure dans la chaîne de décisions.

Cette lettre d'information est le fil qui nous relie. Elle n'est qu'une courte évocation des actions menées. Je suis à votre disposition pour tout échange sur les sujets qui vous intéressent ou qui vous préoccupent. N'hésitez pas à me faire remonter vos réalités de terrain : elles sont mes meilleurs arguments à Bruxelles.

J'envoie cette lettre à l'adresse générique de la mairie. Si vous, ou des membres du Conseil municipal, souhaitez la recevoir directement, vous pouvez m'indiquer votre courriel. Je me ferai un plaisir de vous l'adresser.

Nathalie Sarrabezolles

European Committee of the Regions

Avis adoptés récemment

- L'avenir du développement rural après 2028.
- La protection des enfants et des mineurs dans l'espace numérique
- Stratégie européenne face aux inondations et aux sécheresses

Partage d'expérience et outils

- Alliance pour la cohésion.
- Mise en oeuvre du Green Deal : partage d'expériences locales.
- Tableau de bord des vulnérabilités territoriales face aux catastrophes naturelles.

Me contacter

nathalie.sarrabezolles@cor.europa.eu

Me suivre sur les réseaux

Bluesky LinkedIn

Le futur budget européen et ses conséquences pour notre territoire

Le prochain budget européen 2028-2034 est en cours de négociation et ce qui se joue aujourd'hui nous concerne directement en Finistère.

La proposition de la Commission européenne inquiète profondément : sous couvert de simplification, elle organise une recentralisation massive des fonds européens et la fusion des différentes enveloppes des fonds structurels fléchés jusqu'ici vers nos territoires dans un méga-fonds piloté par l'Etat. Seule la PAC a, à ce stade des négociations, obtenu un statut particulier et une enveloppe spécifique. Les ressources du FSE+, instrument-clé d'investissement social de l'UE soutenant l'emploi et l'insertion, les compétences, la santé, le logement, la cohésion..., du FEDER, du FEADER ou même du FEAMPA risquent de disparaitre au profit d'autres priorités nationales.

La Commission invite les Etats membres à la consultation des autorités locales, mais sans aucune obligation. Dans les pays où la décentralisation n'est pas aboutie, comme en France, les collectivités locales pourront n'être que des guichets d'exécution. En fonction des priorités des stratégies nationales, des territoires entiers pourraient perdre le financement européen de leurs projets, qu'ils soient communaux, départementaux ou régionaux.

L'avenir de l'Europe ne se bâtira pas par la dérèglementation mais par l'investissement social, la solidarité et des politiques publiques locales de qualité.

Au Comité européen des régions, je porte avec force nos exigences, notamment :

- le maintien d'une politique de cohésion distincte, territorialisée, dotée d'un budget protégé ;
- la garantie d'une gouvernance à plusieurs niveaux, où les élus locaux restent décisionnaires dans la gestion des fonds.

Les négociations sont en cours. Je suis à votre écoute.
Ensemble, soyons présents, soyons entendus.

